

Le 23 juin 2015

Le personnel infirmier réglementé 2014

Le rapport *Le personnel infirmier réglementé 2014* décrit les tendances actuelles au sein des professions infirmières quant à l'effectif, à l'emploi et à la démographie. Ce rapport présente des données sur les 3 groupes de professionnels réglementés en soins infirmiers au Canada : les infirmières autorisées (IA, y compris les infirmières praticiennes ou IP), les infirmières auxiliaires autorisées (IAA) et les infirmières psychiatriques autorisées (IPA).

Les décideurs, les planificateurs et les chercheurs peuvent utiliser ces données pour éclairer la gestion des ressources humaines de la santé et l'élaboration de politiques.

L'effectif du personnel infirmier réglementé est à la baisse, mais le nombre de membres de la main-d'œuvre est demeuré stable

En 2014, l'effectif du personnel infirmier réglementé a diminué de 0,3 % par rapport à l'année précédente. Cet effectif comptait 406 817 membres, soit 293 205 IA (y compris 3 966 IP), 107 923 IAA et 5 689 IPA. L'effectif d'IA a connu sa première baisse (1,0 %) depuis près de 20 ans. La croissance de l'effectif d'IAA (1,4 %) et d'IPA (1,3 %) a continué de ralentir en 2014.

Le nombre d'IA et d'IPA diplômées de programmes canadiens qui s'inscrivent au Canada demeure stable

De 2005 à 2013, de 80 % à 90 % des IA diplômées de programmes canadiens d'admission à la profession ont obtenu un permis d'exercice au Canada, tout comme près de 90 % des IPA. Les diplômées sont plus susceptibles d'obtenir un permis d'exercice au Canada dans les 3 à 4 ans suivant l'obtention de leur diplôme.

Les infirmières qui ne présentent pas de demande pour un permis d'exercice au Canada peuvent choisir de poursuivre leurs études, de quitter le Canada pour exercer la profession dans un autre pays ou de quitter tout simplement la profession. Les divers facteurs qui influent sur le choix du lieu de travail et de résidence d'une infirmière peuvent être de nature sociale, politique, économique, environnementale ou familiale.

Le nombre de membres du personnel infirmier qui n'ont pas renouvelé leur inscription est supérieur à celui des membres qui sont entrés dans la profession

En 2014, un total de 25 397 membres du personnel infirmier réglementé se sont inscrits dans une province ou un territoire où ils n'étaient pas inscrits l'année précédente. Ce nombre est inférieur aux 27 757 membres qui ont laissé leur inscription provinciale ou territoriale expirer à la fin de 2013, pour une perte nette de 2 360 membres. La majorité des membres qui ont laissé leur inscription expirer venaient de l'Ontario surtout à cause des changements réglementaires apportés dans la province en 2014.

Maintien en poste plus élevé parmi les membres du personnel infirmier réglementé travaillant en milieu hospitalier

De 2005 à 2014, plus de 80 % des membres sont demeurés dans le même lieu de travail d'une année à l'autre. Les taux de maintien en poste ont été les plus élevés dans les hôpitaux où près de 90 % des membres sont demeurés à leur poste, soit plus de 80 % des IPA, 85 % des IAA et 87 % des IA et IP.